

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Complexité déclaration des armes de chasse Question écrite n° 44986

Texte de la question

M. Bertrand Pancher appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les complexités administratives liées à la déclaration des armes de chasse via le Système d'information sur les armes (SIA). En effet il apparaît que le logiciel contient des lacunes et ne propose pas toujours la catégorie permettant l'enregistrement de certaines armes pourtant légales et enregistrées lors de leur acquisition. *A contrario* ce logiciel peut aussi proposer, pour un seul et même type d'arme, une telle multitude de versions dans le RGA qu'il faudrait avoir recours à un expert pour permettre de l'enregistrer correctement. Aussi, il aimerait savoir si des simplifications pouvaient être envisagées pour ces déclarations afin de faciliter, pour les chasseurs notamment, leur mise en règle avec la législation.

Données clés

Auteur: M. Bertrand Pancher

Circonscription: Meuse (1re circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 44986 Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 mars 2022, page 2039 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)